

# MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 64 — OCT.-DÉC. 2026

## Notre histoire

**EXTENSION DE PIERREFITTE-SUR-SEINE**  
UNE TOUR POUR ÉCRIRE L'AVENIR  
DES ARCHIVES

## L'événement

### Exposition

La carte de France de Cassini,  
du xvii<sup>e</sup> siècle à nos jours



## Grand témoin

**Christian Grataloup**

« Il y a toujours une forte subjectivité  
dans le choix des cartes »





**Marie-Françoise Limon-Bonnet,**  
directrice des Archives nationales

## Édito

En 1790, la Révolution crée les Archives nationales. La première Assemblée nationale leur confie alors la mission de collecter et de conserver les originaux des lois pour les rendre accessibles à tous les citoyens. Ainsi, depuis deux cent trente-six ans, notre institution préserve-t-elle la mémoire de l'histoire de France.

Trop à l'étroit sur leur site historique et patrimonial de Paris, les Archives nationales se sont agrandies, en 2013, à Pierrefitte-sur-Seine grâce à un bâtiment moderne, conçu pour conserver des documents. Malgré tout, la place vient à manquer...

Une extension de notre site pierrefittois avait été prévue, dès l'origine, pour le tournant 2027, année qui marque la saturation de nos magasins actuels. Aujourd'hui, les Archives nationales s'inscrivent dans leur temps et préparent l'avenir. Devenues – par les volumes conservés – le plus grand centre d'archives d'Europe, elles anticipent l'accroissement de leurs fonds et de leurs collections jusqu'en 2050.

Nous avons le plaisir de vous faire découvrir la tour qui, bientôt, abritera les nouvelles entrées d'archives, ainsi que des espaces pour les équipes qui classeront, restaureront ou photographieront les documents. Le bâtiment, qui répond aux règles environnementales les plus récentes, ouvrira en 2027. Nos Archives nationales pourront ainsi satisfaire les besoins futurs de conservation et de préservation des archives que vous – lecteurs, chercheurs, étudiants, généalogistes, amateurs... – pourrez consulter.

## Sommaire

03

**Échos des Archives**

06

**L'événement**

- La carte de France de Cassini, du xvii<sup>e</sup> siècle à nos jours
- Bicentenaire de la photographie: une exposition pour *Traverser le monde* en 1867

10

**Fonds & collections**

Fonds Chabrilan: une collection ésotérique aujourd'hui accessible

11

**En coulisses**

- Mesurer les archives, un enjeu de taille(s) !
- Anne Rousseau: l'alliance des archives et de la création contemporaine

14

**Notre histoire**

Extension de Pierrefitte-sur-Seine: une tour pour écrire l'avenir des Archives

16

**Grand témoin**

Christian Grataloup: «*Il y a toujours une forte subjectivité dans le choix des cartes*»

18

**Passerelles**

- Histoire maritime. Un cycle qui a le vent en poupe
- Des imprimés et des hommes : nouveaux regards de la recherche

19

**En pratique**

B.a.-ba pour débiter aux Archives nationales

20

**Lire, écouter, voir**

Directrice de la publication : Marie-Françoise Limon-Bonnet. Directrice de la Communication et du Mécénat : Valérie Abrial. Rédactrice en chef : Nesma Kharbache. Comité de rédaction : Valérie Abrial, Gabrielle Grosclaude, Frédérique Hamm, Nesma Kharbache, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Sabine Meuleau, Guillaume Nahon, Clothilde Roullier, Thomas Van de Walle. Contributeurs : Pauline Antonini, Lucile Douchin, Cécile Gomez, Romain Le Gendre, Stéphanie Marqué-Maillet, Gilles Masset, Clothilde Roullier, Karine Testard, Natacha Villeroy ; département de l'image et du son. Conception graphique : Citizen Press. Maquettiste : Florence Le Maux. Illustration de couverture : © Clara Laeng/Archives Nationales de France. Impression : PCC International. Dépôt légal : octobre 2026. ISSN : 2108-2421. Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction. Contact : communication.archives-nationales@culture.gouv.fr.

## Le mot du restaurateur

### « GOMMAGE »

Indispensable dans la trousse des écoliers, la gomme est aussi un outil au service des restaurateurs. En effet, le gommage fait partie des opérations initiales de toute restauration de document d'archives, qu'il soit à plat ou relié. Il consiste à nettoyer le document au moyen de différents matériels : gomme plastique, en poudre, ou éponge en latex ou en polyuréthane en fonction de sa fragilité et de son degré de salissure. Cette action primordiale évite la pénétration des salissures ou la formation d'auréoles lors d'opérations de restauration à venir. Le travail requiert minutie et attention. Pas question de gommer les marques et inscriptions au graphite, fréquentes sur les plans, ni de créer d'autres dégradations !

## Paris Match confie sa mémoire aux Archives nationales

« Le poids des mots, le choc des photos » : l'hebdomadaire à la célèbre devise confie une partie de ses archives aux Archives nationales.

Le 2 juin dernier, *Paris Match* a ainsi remis des notes dactylographiées de la rédaction, des maquettes et des dessins originaux.

« Ce versement aux Archives nationales est une reconnaissance du travail des journalistes », estime le magazine. Après leur traitement archivistique – tri, classement, inventaire... –, ces documents, qui couvrent la période 1949-2000, seront peu à peu consultables par le public. « Ce don est un acte historique. Paris Match transmet ses documents et sa mémoire pour mieux les protéger, souligne la directrice des Archives nationales. Ils sont des témoignages essentiels de notre histoire du xx<sup>e</sup> siècle et de l'évolution de nos sociétés. » Après *Le Monde* et *Libération* notamment, ce fonds vient enrichir les archives de presse conservées aux Archives nationales.



▲ Justine Bachette-Peyrade, directrice déléguée Presse de *Paris Match*, et Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice des Archives nationales, signent la convention de don. © Cédric Bufkens/Sipa Press



▲ Pièces du dossier de naturalisation n° 24991 X 46 (19780013/257).  
© Archives nationales de France

## « DEVENIR FRANÇAIS »

### 30 000 nouveaux noms de naturalisés de 1932 en ligne !

Le projet participatif « Devenir français » vise à indexer les décrets de naturalisation de 1932 à 1948. Lancé en février dernier, il rencontre un véritable succès sur la plateforme collaborative Girophares. Mine d'informations essentielles à la recherche généalogique ou historique, ces décrets contiennent les renseignements d'état civil et de résidence du demandeur. Ils sont aussi la clé d'entrée à l'identification des dossiers.

Cette indexation permet la recherche nominative et facilite l'accès aux dossiers de demande de naturalisation. Le projet réunit **200 contributeurs bénévoles**, qui répertorient plus de **150 000 noms de personnes naturalisées sur la période**. Les données recueillies sont traitées, puis mises, au fur et à mesure, à disposition du public via la salle de lecture virtuelle des Archives nationales. À commencer par les **30 000 nouveaux noms indexés pour l'année 1932**.

**Abonnez-vous !** Et recevez gratuitement chez vous, *Mémoire d'avenir*, le journal des Archives nationales

#### PAR COURRIER

Prénom:   
 Nom:   
 Organisme:  Fonction:   
 Adresse postale:   
 Code postal:  Ville:   
 Mél:

☐ J'accepte de recevoir les courriels des Archives nationales

#### À RETOURNER À:

Archives nationales - Direction de la Communication et du Mécénat  
 59, rue Guyonnet - Pierrefitte-sur-Seine - 93383 Saint-Denis Cedex

#### EN LIGNE





▲ « Achetez le timbre antituberculeux » est une campagne d'affichage du ministère de la Santé publique, lancée en 1931 (Ill. Emilio Vila - 50AP/57). © Archives nationales de France

## EXPOSITION À votre santé!

Apprendre à éviter les dangers, c'est le premier objectif de la prévention et de l'éducation pour la santé. L'exposition *À votre santé !* retrace une histoire complexe à travers « *un siècle de campagnes de prévention et d'éducation pour la santé (1902-2002)* ». Richement illustrée – affiches, brochures, jeux de société et spots télévisés –, elle est destinée à tous les publics. Elle revient sur les campagnes emblématiques du Comité français d'éducation pour la santé, dont les Archives nationales conservent les fonds. « *Tu t'es vu quand t'as bu ?* », « *Le sida, il ne passera pas par moi* » : autant de slogans restés dans la mémoire collective. Une journée de conférences s'est tenue, le 17 septembre dernier, en présence de l'ancienne ministre de la Santé, Roselyne Bachelot-Narquin, présidente du Comité d'histoire des administrations chargées de la santé.

► **Programme** : détails sur [www.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr)

► **LIEU** : 59, rue Guynemer - 93383 Pierrefitte-sur-Seine - Saint-Denis.

► **DATE** : jusqu'au 28 mai 2027 (entrée libre). Du lundi au samedi de 9 h à 17 h. Fermeture les dimanches.

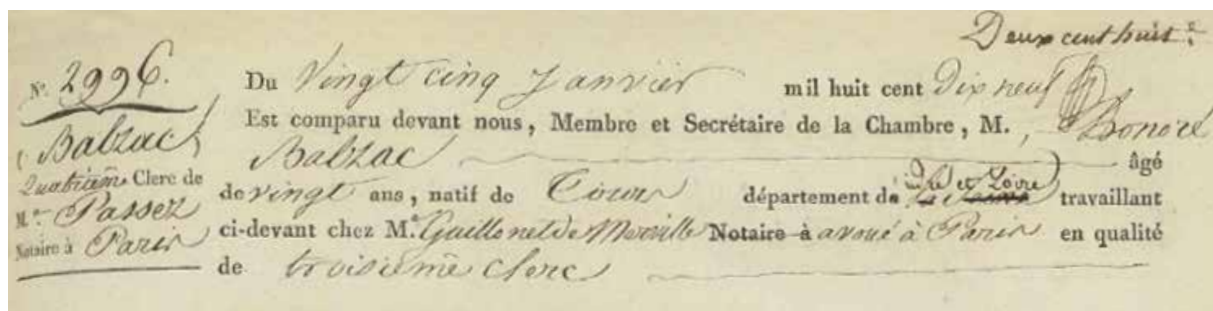
## PROJET COLLABORATIF 64 000 clercs de notaire retracent l'histoire du notariat francilien

De 1804 à 1968, les clercs de notaire de Paris et de l'ancien département de la Seine devaient s'enregistrer auprès de la Chambre des notaires. Sur plus d'un siècle et demi, les registres d'inscription, confiés aux Archives nationales, reflètent l'évolution de cette profession, notamment sa féminisation à la fin des années 1940. Ces registres reconstituent aussi des parcours

de vie : beaucoup de clercs devenaient ensuite notaires, à Paris ou dans leur département d'origine. Le projet d'indexation collaborative « Au service des notaires », ouvert au public en octobre 2024, s'est achevé en juin dernier. La participation sans relâche des contributeurs a permis d'indexer toutes les notices

individuelles, soit plus de 64 000 noms ! **Les résultats sont en ligne, dans la salle de lecture virtuelle des Archives nationales et en open data.** De quoi approfondir l'histoire du notariat francilien !

► **Consulter**



◀ Notice individuelle d'Honoré de Balzac, inscrit comme clerc de notaire le 25 janvier 1819. © Archives nationales de France



◀ Pendule à l'Allégorie de l'Histoire (AE/Vla/21).  
© C. Laeng-C. Bauer/  
Archives nationales  
de France

## Insolite

### Dans l'intimité royale...

À l'occasion de l'exposition *Marie-Antoinette et Louis XVI à Fontainebleau, splendeur et douceur de vivre*, les Archives nationales prêtent 13 plans de travaux ainsi que des objets liés à la vie de la cour au château de Fontainebleau. Parmi ceux-ci, **25 cartes à jouer sur lesquelles Louis XVI notait les noms des invités admis à son jeu**, à ses dîners et soupers, ainsi que **la pendule de la salle à manger du Roi**, exposée d'ordinaire dans l'hôtel de Soubise. En vue du prêt, un restaurateur l'a nettoyée. Et, surprise ! L'opération a révélé sous lampe UV le nom de l'horloger : « *Robin Horloger du Roi* ». Pendant la période révolutionnaire, en thermidor an II (juillet 1794), un dénommé Fessard, horloger de son état, a poncé le nom sur le cadran. Il a aussi coupé les fleurs de lys des aiguilles, conformément au décret du 14 août 1792 qui ordonnait de détruire les symboles de la royauté !



◀ Carte à jouer de Louis XVI (AE/I/4/4).  
© Archives nationales  
de France

► **LIEU** : Musée national du château de Fontainebleau - place Charles-de-Gaulle - 77300 Fontainebleau.

► **DATES** : du 11 octobre 2026 au 25 janvier 2027.



© DR

## RENDEZ-VOUS DE BLOIS Au cœur de l'Histoire...

Du 7 au 11 octobre, les Archives nationales participent à la 29<sup>e</sup> édition des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Voici les interventions des archivistes autour du thème retenu pour 2026, « Les Marchands ».

### JEUDI 8 OCTOBRE

- **14h** : « Trouver les femmes marchandes à Paris dans les actes du Minutier central des notaires de Paris (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », par Capucine Mariette.
- **16h30** : « Pourquoi et comment filmer un procès ? », avec la participation de Martine Sin Blima-Barru.
- **18h** : « Voir et faire voir - Les expositions industrielles comme dispositifs de représentation du commerce », par Magalie Bonnet.

### VENREDI 9 OCTOBRE

- **16h** : « Daniel Roche ou l'histoire des pratiques marchandes en France à la lumière de ses archives conservées aux Archives nationales », par Maryasha Barbé.

### SAMEDI 10 OCTOBRE

- **11h15** : « La "marchandise" agricole comme objet cinématographique. Regard sur les fonds de la cinémathèque de l'Agriculture, 1910-1930 », avec la participation de Sandrine Gill.
- **11h45** : « Traverser le monde - Le tournant photographique de l'Exposition universelle de 1867 », avec la participation de Marie-Ève Bouillon et Yann Potin.
- **14h** : « Mise en économie de l'environnement et tentatives de régulation des ressources : le cas des îles australes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », par Clotilde Le Forestier de Quillien et Sebastian Grevsmühl du CNRS-EHESS.
- **14h15** : « Les archives ont-elles une histoire ? Retour sur un classique de l'histoire des sources », avec la participation de Yann Potin autour de la traduction de l'ouvrage du médiéviste britannique Michael T. Clanchy.

### DIMANCHE 11 OCTOBRE

- **9h15** : « Notaires et marchands en France du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Une relation particulière au cœur de la société française ? », avec la participation de Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice des Archives nationales.
- **11h30** : « Histoires de photographies : un panorama par la revue *Photographica* », dans le cadre du bicentenaire de la photographie, avec la participation de Marie-Ève Bouillon.

► Programme et inscription



## EXPOSITION

# La carte de France de Cassini, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours



La carte de France de l'Académie est connue sous le nom de « Cassini » tant les quatre Cassini, directeurs de père en fils de l'Observatoire royal de Paris, de 1669 à 1793, ont porté cette aventure cartographique. Une aventure entreprise par Louis XIV, achevée sous Napoléon I<sup>er</sup>, mais toujours revisitée...

Avec le concours de l'IGN, les Archives nationales racontent l'histoire de *La Carte de France de Cassini, une encyclopédie du territoire*, de son élaboration à ses usages contemporains.

Par Nadine Gastaldi, responsable de la mission Cartes et Plans et commissaire scientifique de l'exposition

Quand il arrive à Paris en avril 1669, Giovanni Domenico Cassini (Cassini I) ne sait pas qu'il va ancrer sa descendance en France et initier une entreprise dont l'écho perdure jusqu'à nos jours. En 1666, Louis XIV a créé l'Académie royale des sciences et, en 1667, l'Observatoire royal de Paris. Cassini I, astronome réputé, est appelé à le diriger. Trois de ses descendants s'y succèdent jusqu'en 1793. Par leur poste à l'Observatoire, mais aussi par leurs mariages, leurs charges, l'achat de terres ou leur mode de vie, les Cassini maintiennent leurs liens avec le pouvoir royal et la cour. Ils s'insèrent dans la société française. La création de l'Académie des sciences et de l'Observatoire a, parmi ses objectifs, la réalisation de cartes « exactes », indispensables à la gestion du territoire, à l'économie, à la guerre ou aux explorations maritimes. Depuis la redécouverte de la Géographie de Ptolémée au XV<sup>e</sup> siècle, le lien entre astronomie et cartographie est rétabli pour le calcul des coordonnées de latitude et longitude. C'est pourquoi les Cassini travaillent à l'élaboration d'une carte « géométrique » du royaume de France.

### Une carte géométrique en 181 feuilles

L'aventure cartographique commence dès 1669 avec une carte-test des environs de Paris, à la construction de laquelle Cassini I est associé. Elle est établie selon la méthode de l'abbé Jean Picard, géodésien\* de génie, qui permet aussi de calculer – pour la première fois – la valeur du degré de l'arc méridien (un degré de latitude égale 111 kilomètres). Cassini I participe ensuite à la carte de France de Picard et La Hire,



▲ Cette nouvelle carte comprend les principaux triangles qui servent de fondement à la description géométrique de la France levée par « ordre du roy [...] », par César-François Cassini de Thury et Giovanni Domenico Maraldi. Elle a été gravée sur cuivre en 1744 (8° E III 200). © Archives nationales de France

autre géodésien, dressée après triangulation du littoral et présentée à Louis XIV en 1681. À la mort de Picard (1682), les Cassini reprennent la triangulation de la France. Publié en 1744, leur canevas donne les coordonnées de 400 villes et 3 000 points, ainsi que 814 triangles de premier ordre et 19 lignes de base. En 1747, Louis XV commande à Cassini III la carte « géométrique » de la France entière. Les levés de ses 181 feuilles – gravées sur cuivre – courent de 1749 à 1790. Les premières feuilles (Paris et Beauvais) paraissent en 1756. À cette date, Cassini III crée la Société de la carte générale de la France pour suppléer au défaut des crédits royaux. Le soutien royal reste néanmoins actif de diverses manières. Jusqu'en 1793, les Cassini supervisent l'entreprise. Ils recrutent, forment,

équipent les ingénieurs cartographes qui opèrent sur le terrain selon des consignes précises et dont le travail fait l'objet de vérifications minutieuses. Les Cassini suivent aussi la gravure et l'impression de la carte. Ils assurent sa diffusion, en vente directe ou via des libraires. ►

## Dates clés

1681-1744

Levés de la méridienne de l'Observatoire, puis triangulation générale de la France.

1747-1790

Commande royale et travaux de terrain.

1756

Publication des feuilles de Paris et Beauvais.

1793

Nationalisation de la carte.

1800-1815-1830

Achèvement et mises à jour de la carte par le Dépôt de la Guerre.

1950-2010

Restauration et republication de la carte par l'IGN.

## Les Cassini, une dynastie de cartographes

De 1669 à 1793, quatre Cassini dirigent l'Observatoire de Paris, le fils succédant au père décédé : Cassini I, arrivé d'Italie en 1669 ; puis Cassini II en 1712, Cassini III en 1756 et Cassini IV en 1784. Astronomes et académiciens des sciences, ils mènent une carrière savante diversifiée et jouent, auprès du pouvoir royal, un rôle de conseillers scientifiques. Intégrant la noblesse française par mariage, les Cassini font reconnaître leur noblesse d'origine en 1776. Cassini V sera aussi académicien, mais comme botaniste.

### Exemplaires précieux et objet de collection

Des exemplaires d'appartenance royale comme des montages « à façon » pour divers acheteurs attestent de l'importance de la carte de Cassini comme objet de collection. En 1793, documentation, cuivres et tirages de la carte de Cassini, nationalisée, sont remis au Dépôt de la Guerre. Jusqu'en 1815, le Dépôt la termine, révisé et met à jour. Transmis à l'IGN dans les années 1940-1950, le fonds de la carte de France y est exploité jusqu'au versement aux Archives nationales en 2021-2025. L'IGN continue de valoriser cette carte, origine des actuelles cartes de France. ●

\* Scientifique qui étudie la taille et la forme de la Terre et sa représentation.

► **DATES** : 14 octobre 2026-1<sup>er</sup> février 2027 (entrée libre). Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 14 h à 19 h. Fermeture le mardi et le 25 décembre.

► **LIEU** : 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris.

► **À LIRE** : *La carte de France de Cassini, une encyclopédie du territoire*. Éd. Autrement (32,50 €).



## Le mot du mécène

**Forrest Patterson**, délégué général de la Fondation d'entreprise Michelin

« La carte de Cassini a contribué à structurer la connaissance du territoire français. Elle illustre combien la précision de l'information est essentielle pour comprendre les espaces, s'y repérer et faciliter les déplacements. Une approche qui fait écho aux savoir-faire historiques de Michelin, dont la mission a toujours été d'aider chacun à mieux se déplacer. Grâce à notre soutien aux métiers scientifiques des Archives nationales et aux compétences numériques modernes qui rendent aujourd'hui possible l'exposition de cet héritage cartographique, ce dernier devient accessible au plus grand nombre et aux nouvelles générations. C'est une façon concrète, pour la Fondation, de contribuer à mettre en lumière un patrimoine qui demeure une ressource précieuse et inspirante. »



## Le mot du partenaire

**Sébastien Soriano**, directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

« L'IGN, cartographe de l'État, ne pouvait imaginer plus belle mise en lumière du fonds Cassini qu'il a conservé des années durant, avant de le confier aux Archives nationales pour lui offrir les meilleures conditions de préservation et de valorisation. Cette exposition est une occasion exceptionnelle d'admirer la beauté du trait et la technicité de ce trésor du patrimoine qui continue, plus de 350 ans après ses premiers levés, d'émerveiller tous les cartographes. En révélant ses dessous historiques et politiques, elle illustre la dimension stratégique de la carte : celle-ci demeure un objet passionnant de connaissance du territoire autant qu'un garant de souveraineté. »

## Une carte toujours vivante

Objet de nature scientifique, la carte de Cassini est aussi un instrument pour les autorités politiques, militaires et économiques du royaume.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle accompagne leurs actions, comme en témoignent des statistiques sur les villes conservées aux Archives nationales.

En 1790, ses feuilles servront de fond pour dessiner les cartes officielles des nouveaux départements.

Dans les années 1830, elles sont encore la base du relevé de cartes géologiques départementales de la France. De nos jours, elles appuient la recherche en archéologie, en histoire, en sciences de l'environnement et inspirent les artistes. Les feuilles gardent aussi un usage administratif : par exemple, pour la reconnaissance du droit d'exploitation d'un moulin à eau dont elles prouvent l'existence avant 1789.

# BICENTENAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE



## Une exposition pour Traverser le monde en 1867

Pour le bicentenaire de la photographie, les Archives nationales proposent une exposition consacrée au tournant photographique de l'Exposition universelle de 1867, événement majeur de l'histoire visuelle du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par Marie-Ève Bouillon, conservatrice du patrimoine à la mission Photographie, et Daniel Foliard, professeur des universités (Echelles, Université Paris Cité)

En 1867, l'Exposition universelle accueille, à Paris, des millions de visiteurs du monde entier. Elle suscite une immense production visuelle, et d'innombrables albums et vues du monde y sont présentés. La photographie s'y impose dans ses dimensions artistique, industrielle ou commerciale. Un immense palais elliptique, entouré d'un parc accueillant une centaine de pavillons éphémères, est édifié sur le Champ-de-Mars, à Paris. Il devient le théâtre d'une manifestation qui réunit 52 000 exposants venus d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. La photographie y occupe une place inédite. Plusieurs sections du palais de l'Industrie lui sont consacrées, révélant déjà la diversité de ses usages : création artistique, outil de diffusion, instrument scientifique ou objet commercial. De Julia Margaret Cameron à Nadar, les grands noms du médium y exposent leurs œuvres et contribuent

à en façonner les codes. Les visiteurs peuvent se faire portraiturer dans le pavillon de Pierre Petit, détenteur d'un monopole photographique, acquérir des vues stéréoscopiques (en relief) de l'Exposition ou utiliser une carte d'entrée illustrée d'une photographie, déjà conçue pour faciliter le contrôle des identités. L'Exposition universelle de 1867 marque ainsi une étape décisive dans la reconnaissance de la photographie. Les photographes y affirment l'originalité de leur production face aux procédés traditionnels de reproduction, comme la gravure. La profession s'organise, voit naître des syndicats et fait émerger de nouveaux enjeux artistiques, techniques, industriels et commerciaux qui structureront durablement le XX<sup>e</sup> siècle. Réalisée en partenariat avec l'Université Paris Cité, *Traverser le monde : l'Exposition universelle de 1867 et la photographie* invite

▲ En 1867, Pierre Petit photographie différentes facettes de l'Exposition universelle comme, ici, le pavillon du chocolat Suchard, avec son promenoir couvert et son restaurant suisse. Tirage sur papier albuminé en album (F/12/3238/26).

© Archives nationales de France

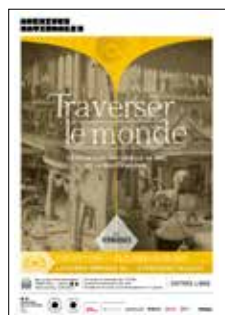
à redécouvrir cet événement fondateur. L'exposition présente des documents d'archives exceptionnels et une installation immersive inédite en trois dimensions, Stereospectacular, imaginée par l'École polytechnique fédérale de Lausanne. ●

### À savoir

À partir du 5 novembre, le musée du Louvre célèbre le bicentenaire de la photographie. Le palais et ses coulisses, la présentation des collections, les visiteurs ou encore certains événements ont inspiré la création photographique ou journalistique. Pour cette exposition, les Archives nationales prêtent 18 photographies et documents, dont des « incunables ».

► **DATES** : du 5 novembre 2026 au 3 mai 2027.

► **LIEU** : musée du Louvre - rue de Rivoli - 75001 Paris.



Exposition soutenue par le cabinet d'avocats  
Baker McKenzie Paris.

► **DATES** : du 25 novembre 2026 au 22 février 2027 (entrée libre).  
Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 ;  
samedi et dimanche de 14 h à 19 h.  
Fermeture le mardi, les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

► **LIEU** : 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris.

## FONDS CHABRILLAN

## Une collection ésotérique aujourd'hui accessible



Au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, le comte de Chabrillan, grand dirigeant de l'Ordre moderne du Temple, constitue une collection franc-maçonique. Composée de près de 700 ouvrages, cet ensemble documentaire unique est aujourd'hui accessible après un minutieux travail bibliographique.

Par Sylvie Treille, en charge des catalogues de la bibliothèque

L'organisation d'inspiration maçonnique de l'Ordre moderne du Temple s'est développée à partir de 1804 sous les auspices de son grand maître, Bernard-Raymond Fabré-Palaprat (1773-1838). L'ordre s'est éteint, peu à peu, dans les décennies qui ont suivi son décès. Sans statut religieux, sans lien réel avec les templiers historiques ni avec Jacques de Molay, dernier maître de l'Ordre du Temple au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, il revendiquait pourtant être leur successeur. Il s'est construit sur des écrits et des préceptes inventés. Charles-Fortuné-Jules Guigues de Moreton (1796-1863), comte de Chabrillan, en fut l'un des plus prolifiques producteurs. Parallèlement à une carrière d'officier aux hussards de la Garde royale, il fut régent et suprême précepteur de l'Ordre moderne du Temple, sous le pseudonyme de Jules d'Helvétie, Grand Bailly de l'Isle-de-France entre autres titres. Les Archives nationales conservent le fonds d'archives de l'Ordre moderne du Temple sous la cote 3 AS, grâce à deux donations distinctes :

- la première, et la plus importante, concerne les archives données, le 16 août 1871, par le docteur Maxime Vernois (1809-1877);
- la seconde, en 1920-1921, provient d'un descendant du comte de Chabrillan. Elle est constituée d'archives et de documents imprimés. Dans *L'État sommaire des documents entrés aux Archives nationales par voies extraordinaires de 1918 à 1928*, il est précisé que « les 300 ouvrages, opuscules, recueils factices ont été placés à la bibliothèque sous la rubrique fonds Chabrillan ».

### Un catalogage « livre en main » pour un fonds complexe

Dans les années 1980-1990, un premier travail de recensement avait été réalisé à partir d'un inventaire manuscrit. Des fiches dactylographiées ont été établies pour l'intégralité des 700 titres et pièces dans un format bibliographique normalisé avec indexation. Plus récemment, le fonds a été informatisé, d'abord par la génération d'un fichier constitué après océrisation\* des fiches, puis par signalement de chaque

pièce qui se trouve, aujourd'hui, référencée dans le catalogue du Système universitaire de documentation (Sudoc). Chaque notice d'exemplaire porte une note pour rappeler son lien avec le fonds d'archives 3 AS. Le lecteur a ainsi les clés pour poursuivre ses recherches et comprendre l'origine de ces imprimés. ●

\* Procédé informatique de reconnaissance optique de caractères qui transforme une image de texte en un fichier texte modifiable.

▲ Ci-dessus : ces armoiries sont gravées en tête d'un diplôme de réception d'un frère.

▼ Ci-dessous : reliures du fonds Chabrillan.  
© Photos : William Siméonin/Archives nationales de France

## Repères

En 1705, Philippe de France, duc d'Orléans (le futur Régent), promulgue les statuts de l'Ordre moderne du Temple. Le renouveau de cet ordre maçonnique aristocratique se fera à partir de la proclamation, en 1804, du grand maître Bernard-Raymond Fabré-Palaprat. L'ordre recrute alors dans les rangs de la noblesse, de l'armée, de la justice, de l'Église, des fonctionnaires, des médecins et des négociants. Il s'élargit très rapidement à des personnalités étrangères.



# MESURER LES ARCHIVES

## Un enjeu de taille(s) !



© Nicolas Dion/Archives nationales de France

Les points communs entre une archive en papyrus de l'an 625 et une tour en béton de 2026 semblent *a priori* rares. Pourtant, ils existent et renvoient à des enjeux de conservation. À commencer par le volume que ces archives occupent et la manière de le mesurer...

Par Romain Vidal, responsable du Service des entrées et de la régie des fonds au département de la Conservation

### Contexte

L'histoire des Archives nationales s'enracine dans les lieux où l'institution croît depuis sa création en 1790, à Paris. La place, restreinte, amène à l'ouverture du site de Fontainebleau en 1969, puis à celle de Pierrefitte-sur-Seine, en 2013, avec une capacité de 380 kilomètres linéaires. Mais, avec la fermeture de Fontainebleau en 2014, plus de 70 kilomètres linéaires d'archives sont transférés à Pierrefitte-sur-Seine.

### Pourquoi mesurer les archives ?

Un bâtiment d'archives comporte des dizaines de magasins, des centaines de rayonnages, des milliers de boîtes, des millions de dossiers et des milliards de documents... Mesurer les dimensions de chaque document permet de le protéger dans un conditionnement adapté, en général une boîte. Mesurer une boîte indique la place qu'elle occupera sur les rayonnages. Mesurer les rayonnages renseigne sur les capacités de remplissage d'un magasin. Enfin, la différence entre le métrage des boîtes et les capacités des magasins donne l'espace disponible et permet d'anticiper la saturation d'un bâtiment, quand ses rayonnages sont pleins.

### Comment les mesurer ?

**1** L'unité de mesure utilisée dans les services d'archives est le mètre linéaire. Une seule des trois dimensions de l'objet est prise en compte : la largeur, car les boîtes sont alignées dans la même position, les unes à côté des autres.

### Les limites de l'unité de mesure

**2** Des boîtes de différents formats peuvent être rangées dans diverses positions, debout ou couchées, sur un même rayonnage. D'autres mesures sont nécessaires dans ce cas.

**3** Les cartes et les plans sont conservés dans des chemises, à plat, et dans des meubles à tiroirs. Ces archives sont superposées les unes sur les autres. Le remplissage



© Marc Paturange/Archives nationales de France



© Marc Paturange/Archives nationales de France

devient, ici, vertical ; la hauteur importe plus que la largeur pour mesurer le volume occupé.

### Un agrandissement pour l'avenir

Le déplacement massif des fonds de Fontainebleau a accéléré la saturation du site pierrefittois et la construction de son extension (*lire pp. 14-15*) : une tour pour continuer à collecter la production ininterrompue des archives de la Nation.

# ANNE ROUSSEAU

## L'alliance des archives et de la création contemporaine

Depuis l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine, en 2013, les Archives nationales se sont engagées dans une politique volontariste de soutien à la création artistique et culturelle, en relation avec leur patrimoine. Aux manettes, Anne Rousseau, chargée des partenariats artistiques. Chaque année, plus de 15 événements sont proposés au public.

Par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Déjà plus de 200 projets artistiques à son actif ! Depuis treize années, Anne Rousseau est chargée des partenariats artistiques au sein du département de l'Action culturelle et éducative (DACE). « J'ai rejoint les Archives nationales à l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine, relate-t-elle. L'institution voulait s'inscrire dans son territoire et embarquer les habitants de Seine-Saint-Denis dans des projets culturels

liés au monde des archives. »

Un territoire qu'elle connaît bien pour y avoir travaillé durant dix ans. Elle y a été responsable du spectacle vivant, après ses études culturelles et artistiques à Nice, Paris et Grenoble. Ce département francilien porte « une politique culturelle ambitieuse de soutien à la création artistique, avec un vaste réseau d'acteurs et de nombreuses actions éducatives et culturelles ».



▲ Anne Rousseau travaille avec des artistes pour faire découvrir les archives à travers l'art. Une approche qui attire, surprend ou amuse les visiteurs.  
© Photos : Carole Bauer/  
Archives nationales de France

Aux Archives nationales, « notre légitimité et notre engagement dans le domaine artistique sont importants, souligne Anne Rousseau. Deux raisons nous animent : faire connaître l'archive à de nouveaux publics – aux origines sociales et culturelles variées – et soutenir les artistes qui se sont emparés, depuis fort longtemps, de ce matériau encore mystérieux. Le biais de l'imaginaire et de la création permet d'entrer dans la découverte de l'archive ». Pour répondre à cette ambition, le cheval de bataille de la chargée des partenariats artistiques, c'est d'allier l'art contemporain aux expositions historiques.

### Curiosité et écoute

Mais, comment procède-t-elle ? « À partir du scénario et de la note d'intention d'une future exposition, je discute avec ses commissaires scientifiques et techniques. Le but est de faire émerger un fil conducteur qui va inspirer mes recherches dans le monde de l'art. Ensuite, je m'appuie sur ma veille, le réseau professionnel, nos partenaires de proximité comme la MC93 de Bobigny, le théâtre Gérard-Philippe

◀ Mesure indispensable avant accrochage ! L'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas toujours adaptée aux grands formats de l'art contemporain.



▲ Aidée de Jérôme Politi, responsable de l'atelier de muséographie, Anne Rousseau prépare une prochaine installation artistique dans les salons de l'hôtel de Soubise.

## Parcours d'art contemporain

Cinq artistes présentent leurs œuvres dans les salons de l'hôtel de Soubise du 14 octobre 2026 au 1<sup>er</sup> février 2027 (entrée libre).

**Georges Rousse** : *Berlin 3*, mémoire photographique de lieux abandonnés.

**Mathieu Pernot** : *Dorica Castra*, des cartes postales pour former une carte imaginaire de la France de 1950-1960.

**Cathryn Boch** : présentation de six œuvres. Cartes et plans pour confronter territoires et frontières.

**Suzanne Stockwell** : *Europa*, sculpture réalisée à base de cartes et de tissus.

**Marie Moreau** : *Atlas Local 2026*, un dispositif participatif de récolte de cartographies.

► LIEU : 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris.

de Saint-Denis ou la Maison de la poésie, à Paris. Je fréquente aussi régulièrement les lieux de création et de diffusion artistiques. De plus, aujourd'hui, Internet facilite le repérage d'artistes émergents. Ensuite, je « tricote » pour trouver des points communs entre le thème de l'exposition et un travail artistique », expose celle qui place l'écoute et la curiosité au cœur de son métier. Ce travail débute un an et demi avant l'ouverture de l'exposition. Après avoir déniché et présélectionné une vingtaine d'œuvres, Anne Rousseau les présente à la direction des Archives nationales. La sélection finale est collégiale. C'est ainsi que, pour l'exposition sur la carte de Cassini (lire pp. 6-8), cinq artistes qui utilisent la cartographie ont été retenus. Leurs œuvres se dévoilent dans les salons adjacents à la salle d'exposition. « Nous présentons aussi une œuvre participative, élaborée par la plasticienne et réalisatrice Marie Moreau avec des habitants de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et de Paris. Ces personnes

fréquentent un centre socioculturel ou sont de jeunes mineurs isolés, explique-t-elle. Pour nous, il est primordial d'être en prise avec notre environnement social. » Associer les publics à la création artistique lui tient à cœur.

### Le public, acteur de la création artistique

En 2024, près de 50 Séquano-Dionysiens, enfants et adultes, ont ainsi réalisé une broderie urbaine avec la plasticienne Anaïs Beaulieu. Une œuvre exposée sous la colonnade de l'hôtel de Soubise lors de l'exposition sur le textile, *Made in France*. « Les problématiques diffèrent entre nos deux sites. À Pierrefitte-sur-Seine, il faut sillonner le territoire, prendre attache avec les acteurs locaux pour aller à la rencontre du public et l'inciter à s'impliquer dans un projet culturel, poursuit-elle. À Paris, les publics – voisins, passants ou touristes – viennent nous voir plus spontanément. » À d'autres occasions, ce sont les agents des Archives nationales qu'Anne Rousseau a entraînés dans son sillage. Plusieurs

d'entre eux ont contribué à une installation de l'artiste JR, en 2023, et à un concert du compositeur Nicolas Frize, en résidence sur le site pierrefittois, en 2015. Les difficultés du métier ? « Le budget et les espaces contraints ! Les salons XVIII<sup>e</sup> de l'hôtel de Soubise ne sont pas adaptés à l'art contemporain ni à ses formats hors norme, relève Anne Rousseau. C'est un vrai défi qui pousse à l'inventivité ! » Avec bien souvent l'aide des collègues de l'atelier de muséographie, de la logistique ou de la sécurité... et des artistes qui foisonnent d'idées pour présenter leurs œuvres dans ces espaces appréciés du public. Chaque année, les Archives nationales accueillent ainsi une quinzaine d'événements, libres d'accès. Souvent, les disciplines s'y croisent : recherche scientifique, arts plastiques, arts visuels, théâtre, musique... Ces expressions artistiques jalonnent la vie de l'institution au gré des événements comme Les Traversées du Marais, la Nuit blanche ou la Paris Design Week. Des rendez-vous devenus incontournables ! ●

# EXTENSION DE PIERREFITTE-SUR-SEINE

## Une tour pour écrire l'avenir des Archives

Créées en 1790, les Archives nationales continuent d'écrire leur histoire. À Pierrefitte-sur-Seine, une tour de 73 mètres de haut s'érige pour agrandir le site actuel et augmenter sa capacité de conservation. Visite de chantier...

Par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Chasuble fluo sur le dos, casque vissé sur la tête et chaussures de sécurité aux pieds, une trentaine d'agents des Archives nationales visitent un magasin prototype, installé au premier étage de la tour en construction. Leur mission, ce matin de juin ? Tester l'équipement proposé pour les nouveaux magasins d'archives du site de Pierrefitte-sur-Seine. « L'extension du site est planifiée depuis l'élaboration des plans de "Pierrefitte I", ouvert en 2013. Une réserve foncière avait d'ailleurs été prévue. Mais la fermeture de notre site de Fontainebleau (Seine-et-Marne) et le transfert de ses fonds ont accéléré la saturation des magasins actuels, attendue pour 2027. Les Archives nationales avaient donc besoin de plus d'espaces de conservation et de traitement des archives », indiquent Alice Garcia-Charlot, chargée de l'Immobilier et de la Logistique, Françoise Janin, responsable de la Conservation, et Zoé Navarrete, chargée de mission à la direction des Fonds. Toutes trois assurent le suivi du projet, en lien étroit avec l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (Oppic), pour la maîtrise d'ouvrage déléguée du ministère de la Culture, et avec L'AUC, l'agence d'architecture lauréate du concours de maîtrise d'œuvre en 2022. Et le chantier est d'ampleur ! Érigée sur 20 étages et d'une hauteur de 73 mètres, la tour de « Pierrefitte II » comprend 57 magasins. S'y ajoutent sept ateliers pour le dépoussiérage, la restauration ou la photographie, et 14 salles

de traitement des documents d'archives, sans oublier les quais de déchargement. « Nous souhaitons avoir le moins d'emprise possible au sol pour intégrer un écrin de verdure autour de cette extension, explique Caroline Poulin, architecte et cofondatrice de l'agence L'AUC. D'où notre choix d'un bâtiment compact, tout en hauteur. »

### Consultations et retours d'expérience

Pour concevoir le bâtiment, l'Oppic travaille avec les équipes métiers des Archives nationales au sein de groupes thématiques (mobiliier ; chauffage, ventilation, climatisation ; sûreté...). Objectif : intégrer de manière précise les besoins de l'institution. « À l'origine, nous avons imaginé des vitrages sérigraphiés, au nord. Mais, en voyant les matériaux, les archivistes ont préféré conserver une lumière naturelle constante et le confort d'une vue extérieure claire, explique l'architecte. Nous avons donc modifié ce point. Notre but est de réaliser le plus beau projet et le meilleur outil possibles pour celles et ceux qui vont y travailler ! » Dans cette même logique, les archivistes, magasiniers et autres agents du site participent à la visite du magasin prototype. Sur place, les agents manipulent une enfilade de 20 épis (rayonnages métalliques) mobiles. Pour ce test, huit travées sont lestées de 20 tonnes au total pour figurer la charge des archives. Malgré le poids, les épis s'avèrent souples à déplacer. « Avec l'avantage d'être manuels, se réjouit une agente technique, car les épis électriques se bloquent parfois. »

Accompagnés notamment de Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice des Archives nationales, les visiteurs-testeurs échangent avec les professionnels de L'AUC, de l'Oppic et du fournisseur. Ils se renseignent sur les équipements techniques, comme les détecteurs de fumée pour la protection incendie et les détecteurs de mouvement pour l'éclairage automatique. *« Nous appuyer sur les retours d'expérience du site actuel et les besoins métiers de nos collègues nous a permis d'intégrer des évolutions pratiques dès la conception, souligne le trinôme chargé du suivi du chantier. Les allées sont plus larges entre les épis pour faciliter la circulation des chariots chargés d'archives. Les salles de traitement et les ateliers sont situés sur le côté nord vitré, afin de recevoir la lumière naturelle, sans exposition directe au soleil. »*

### Des coûts et des délais maîtrisés

Le grand défi de Pierrefitte II ? *« Garantir des conditions optimales de conservation des archives dans un cadre réglementaire très contraignant. En effet, le bâtiment est classé à la fois immeuble de grande hauteur (IGH) et installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), précise Camille Dufourg, chargée d'opérations au sein de l'Oppic. Cette double réglementation impose des exigences élevées, notamment en matière de sécurité incendie. Nous veillons à leur respect dans ce bâtiment, dont les performances techniques assurent*

*des conditions de température et d'humidité stables, indispensables à la préservation des archives. »*

Autre caractéristique du projet : 18 étages sur 20 sont strictement identiques, ce qui accélère la construction. Pour sécher les chapes de béton des étages, des ouvertures temporaires ont été percées : *« Cette technique privilégie une ventilation naturelle et évite les coûts de chauffage pendant le chantier »,* explique Caroline Poulin. Autant d'astuces pour rationaliser le bâtiment, maîtriser les délais et les coûts. Depuis le lancement de la construction en janvier 2025, 110 compagnons, tous corps d'état confondus, se relaient sur le chantier. Ils donnent vie à la tour, revêtant ses quatre façades de matériaux différents, en fonction de l'exposition. Un mur-rideau en vitrage au nord pour éclairer les ateliers ; du bardage métallique ondulé et perforé, à l'est et à l'ouest, pour rappeler le bâtiment d'origine relié par quatre passerelles ; de la pierre de Noyant en provenance d'une carrière de l'Aisne comme écrin autour des magasins de stockage, sur les façades aveugles. Enfin, une peinture murale gigantesque de l'artiste Pieter Vermeersch – formée de plaques métalliques peintes à la main, en dégradé – recouvrira l'avancée du versant ouest. *« Ce projet architectural mettra en valeur les Archives nationales »,* s'enthousiasme Alice Garcia-Charlot. Cette tour, visible de loin, s'intégrera dans un paysage urbain en forte évolution. ●



© Photos : C. Bordesoules-N. Cantin-C. Laeng/Archives nationales de France

## Trois ans de travaux

Pierrefitte II n'accueillera pas de public. Ce bâtiment technique est destiné aux magasins d'entreposage ainsi qu'aux salles de tri, de traitement et de restauration des archives.

La tour repose sur 88 pieux de fondation. Elle comprend 50 magasins standards, d'une capacité de 100 kilomètres linéaires, et 7 spéciaux pour conserver photos, cartes, plans et formats d'archives hors norme. La préparation du chantier a été lancée fin 2024.

Après le terrassement et les fondations, les travaux d'élévation ont débuté à l'automne 2025. Durant toute la construction, les Archives nationales participent aux réunions de chantier hebdomadaires aux côtés de l'Oppic.

La livraison est prévue fin 2027. Ensuite, des tests d'occupation seront opérés début 2028. À leur issue, les équipes pourront commencer à y travailler et les archives à y être transférées.

« Il y a toujours  
une forte  
subjectivité  
dans le choix  
des cartes »



Christian  
**Grataloup**

Auteur d'atlas – sur les migrations, la France, le monde, la Terre, le ciel ou la mer... –, Christian Grataloup est un « géohistorien » de renom. L'universitaire a ouvert la géographie à une grande diversité de disciplines et de points de vue. À l'occasion de l'exposition sur la carte de France de Cassini, il décrypte les dessous de la cartographie...

Entretien réalisé par Nesma Kharbach, rédactrice en chef

**Cet automne, les Archives nationales exposent la carte de France de Cassini (lire pp. 6-8). Que représente-t-elle pour les géographes ?**

Cette carte est une icône ! Elle date du XVIII<sup>e</sup> siècle, même si l'initiative revient à Colbert, ministre de Louis XIV. Le projet a été porté par les quatre Cassini,

une dynastie de directeurs de l'Observatoire de Paris. En réalité, la « carte » de Cassini est une collection de feuilles qui composent le relevé du territoire. Elle constitue la première représentation systématique, à grande échelle et détaillée, d'un territoire aussi étendu. On pourrait comparer ce projet à celui de

la Chine, qui a mené des relevés systématiques avec des techniques similaires, plus anciennes. Dans les deux cas, il s'agit de sociétés dont l'identité se fonde d'abord sur le territoire. Être Chinois ou être Français ne relève pas d'une définition raciale – comme on aurait dit autrefois – ou culturelle. Elle relève d'une appartenance à un territoire construit par un État : là un empire, ici, un royaume. Les frontières – la Grande Muraille en Chine, la ceinture de fer de Vauban en France – participent à la construction identitaire. La carte en est le relevé, la maîtrise du territoire. La carte de Cassini est une manifestation cartographique de l'État centralisé.

### Les cartes sont-elles toujours le reflet objectif d'un territoire ?

Évidemment, il y a toujours une forte subjectivité dans le choix des cartes ! Il faut le rappeler et s'en méfier. Ainsi, le planisphère, c'est une vision du monde. En Europe, nous le centrons sur le méridien de Greenwich placé à Londres plutôt qu'à Paris en 1884 ; donc sur l'Europe occidentale. Avec ce choix, la France paraît au centre. Des manuels scolaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle disent que « *La France est au centre des terres émergées dans l'hémisphère nord (...), le plus favorable au développement de la civilisation en zone tempérée* ».

Le planisphère véhicule donc cette vision nationaliste, culturelle et européenne du monde.

### La cartographie répond pourtant à des règles strictes de production !

La carte produit un effet de vérité. Ce qui est montré semble réel puisque présent sur la carte, au même titre qu'une montagne ou un fleuve. C'est une sorte d'effet photographique. En outre, l'approche cartographique tient compte de contraintes mathématiques, de projections et de représentations qui la rendent, pour partie, objective. Mais, aujourd'hui, l'informatique bouleverse la production des cartes. Tout le monde peut en faire avec des logiciels ! En 1991, le cartographe américain Mark Monmonier a publié un best-seller, *Comment faire mentir les cartes ?* (éd. Autrement. 2019).

## Cartes en main

Christian Grataloup préside **Concours Carto**. Cette association organise des concours de cartographie, depuis 2010. Chaque année, près de 7 000 élèves du CM1 à la classe préparatoire participent à six concours différents.

► **En savoir plus :**  
[www.concourscarto.com](http://www.concourscarto.com)

## Bio express

Agrégé et docteur en géographie, Christian Grataloup a enseigné dans les universités de Reims et de Paris Cité. Le géohistorien a cofondé la revue scientifique *EspacesTemps*, en 2002.

Âgé de 75 ans, il a reçu plusieurs prix, notamment pour sa *Géohistoire de la mondialisation - Le temps long du monde* (1996) et son *Atlas historique mondial* (2019).

► **Dernière parution :** *Atlas historique du climat*, avec Martine Tabeaud et Alexis Metzger (éd. Tallandier, oct. 2026). À lire aussi : *L'Incroyable Histoire de l'humanité en BD* (2026), *L'Invention des continents et des océans* (2020), *Le Monde dans nos tasses : trois siècles de petit-déjeuner* (2017)...

Il montre comment, avec une apparence objective, une carte peut véhiculer de parfaits mensonges ou trafiquer la vérité.

### Que disent les cartes de nos sociétés et de nos visions du monde ?

Je constate que, depuis quelques dizaines d'années, nous avons développé une pensée cartographique. Aujourd'hui, les grands quotidiens mondiaux, comme *Le Monde* ou le *New York Times*, ont des services dédiés à la cartographie.

Autre facteur de cette évolution : depuis l'après-guerre, l'Occident envisageait la diversité du monde de manière très économiste, plutôt quantitative que qualitative. Ce qui différenciait les sociétés, c'était une politique Est-Ouest ou la séparation entre les pays les « moins avancés », « sous-développés », « en voie de développement » et les pays « développés ».

Avec la « mondialisation », notamment lors des chocs pétroliers de 1973 et 1979, quelque chose a basculé. On est entré dans un monde où ce qui se passe en Chine ou en Corée du Nord nous concerne directement. Nous avons besoin de localiser nos informations, de nous situer par rapport aux autres dans un espace de société, un espace économique, un espace migratoire, un espace culturel. Avec ce mouvement, la carte

est devenue omniprésente. Elle répond à nos angoisses ou, simplement, à nos interrogations.

### Fait paradoxal, le GPS et la géolocalisation remplacent souvent son usage. Quel impact cela a-t-il sur notre perception du territoire ?

Aujourd'hui, le GPS transforme la carte en simple itinéraire. Il décontextualise spatialement les lieux où nous sommes. On peut avoir plein d'informations sur l'histoire du lieu, ses restaurants ou ses boutiques. Mais, si on passe dans une vallée ou au pied d'une montagne, on ne les voit pas. Quand on circulait en voiture avec une carte Michelin sur les genoux, on avait une vision à deux dimensions sur la carte à plat, voire à trois dimensions avec les reliefs. Maintenant, cette vision tend à disparaître. Même la perception d'une ville se réduit à un itinéraire pour aller d'un point à un autre, désormais calculé en temps. La dimension spatiale se perd avec le GPS. Or, si l'on n'a pas idée de la trame spatiale qui nous entoure, le territoire devient virtuel. Pour l'identité, en partie liée au territoire, c'est un problème parfois douloureux.

Le 4 septembre 2026, l'ONU a adopté une représentation cartographique du monde plus fidèle à la taille réelle des continents. Dans son sillage, la France a abandonné la projection de Mercator, conçue pour la navigation maritime, dans ses usages diplomatiques.

## HISTOIRE MARITIME

## Un cycle qui a le vent en poupe

Les amateurs d'histoire maritime ont, depuis quelques mois, un nouveau cycle de rendez-vous culturels à inscrire dans leur agenda. Il est le fruit d'un partenariat entre les Archives nationales, le musée national de la Marine, le Service historique de la Défense (SHD), l'Académie de marine, le Centre d'études stratégiques de la Marine et la Société française d'histoire maritime. Ce cycle se poursuit en 2027.

Par Muriel Bessot, responsable des fonds contemporains Marine marchande-Mer au département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture

Les Rendez-vous de l'histoire maritime de Paris sont nés, fin 2025, d'un constat partagé par l'ensemble des partenaires : les collections conservées et les travaux de recherche sur l'histoire de la mer, d'une grande richesse et vitalité, méritaient d'être présentés au grand public. Le cycle de conférences s'inscrit, cette année, dans le 400<sup>e</sup> anniversaire de la Marine française. Un jeudi soir par mois, les conférences privilégient une intervention à deux voix, celles d'un chercheur et d'un professionnel du patrimoine. Ce format fait dialoguer de manière vivante les collections et les fonds des institutions patrimoniales avec la démarche des chercheurs. Les Rendez-vous se déroulent en alternance à Paris, au musée de la Marine ou au Centre d'accueil et de recherche des Archives

nationales (Caran), et au château de Vincennes, au SHD. En avril dernier, la conférence a, par exemple, associé la visite guidée de l'exposition *Lafayette entre France et Amérique : histoire et légende* par Alexis Douchin, cocommissaire, et la conférence de l'historien Patrick Villiers sur les convois et escortes à travers l'Atlantique durant la guerre d'Indépendance américaine (NDLR captation vidéo disponible). **Les Rendez-vous de l'histoire maritime de Paris** se poursuivront en 2027 autour de nouvelles thématiques. Elles mettront notamment en valeur l'histoire sociale et environnementale maritime. L'occasion de prolonger ces échanges fructueux autour du patrimoine maritime.

► Voir la vidéo



## Le mot du partenaire

**Contre-amiral François Guichard**, chargé de la fonction « histoire » de la Marine nationale et de la mission « 400 ans de la Marine »

*« L'intérêt du ministère des Armées pour ces conférences est très élevé. La fonction "histoire" de la Marine s'appuie, en majeure partie, sur des travaux réalisés à l'extérieur de celle-ci. Un cycle comme celui-ci fait vivre la recherche et rayonner la Marine, d'où notre fort investissement dans cette opération partenariale. Les Archives nationales détiennent une part importante des archives de la Marine ou des archives la concernant, à commencer par les Lettres patentes du Roy, de création de la charge de grand maître, chef et surintendant général de la navigation... Ces lettres marquent la date anniversaire des 400 ans de la Marine. Grâce aux différentes conférences données au cours de l'année, les Archives nationales ont contribué à cette grande fête nationale. »*

## Prochaine conférence

« L'Enseignement et la formation maritime (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) » par Muriel Bessot, des Archives nationales, et Pauline Pelissier, doctorante en histoire contemporaine à l'université du Havre. À 17 h, présentation d'archives à la bibliothèque des Archives nationales, puis conférence à 18 h.

► DATE : 17 décembre 2026.

► LIEU : Archives nationales - Bibliothèque (60, rue des Francs-Bourgeois) pour la présentation de documents ; Caran (11, rue des Quatre-Fils) pour la conférence.

► Inscription gratuite et obligatoire



En fond : ce plan d'un canot d'instruction a été réalisé pour l'école d'apprentissage de pêche de Dieppe (Seine-Maritime), en 1945 (19790004/4).  
© Archives nationales de France

# CONFÉRENCES

## Des imprimés et des hommes : nouveaux regards de la recherche

Depuis 2024, les Archives nationales organisent, en partenariat, des conférences sur l'histoire de l'imprimerie en France.

Par Thierry Claerr, responsable de la bibliothèque

Les Archives nationales, la bibliothèque Forney, l'école Estienne et l'université Paris 8 proposent un **troisième cycle de conférences**, à partir de cet automne. Objectif : mettre en évidence les avancées de la recherche permises par une meilleure connaissance des sources conservées dans les institutions documentaires et le renouveau des angles de vue des chercheurs. Ces conférences sont destinées à un public d'amateurs et d'étudiants, mais aussi de professionnels. Elles portent aussi bien sur les imprimés clandestins en période de guerre, la place des femmes dans l'imprimerie que sur la création typographique. Les Archives nationales sont particulièrement concernées en raison du projet muséographique de l'hôtel de Rohan, qui a hébergé l'Imprimerie nationale de 1808 à 1927. Le projet fait la part belle à cette histoire, avec la reconstitution du cabinet des poinçons au premier étage.

### Prochaines conférences

- Le 15 octobre (18h-20h) : « Le récit national mis en livres, du volumineux Michelet aux petits Lavis », par Jean-Charles Geslot, maître de conférences à l'université Versailles-Saint-Quentin.
- Le 24 novembre (18h-20h) : « L'Imprimerie nationale de 1870 à 1910 », par Gwladys Longeard, directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

► **LIEU** : Archives nationales (Caran) - 11, rue des Quatre-Fils - 75003 Paris.

► **SUR RÉSERVATION** :  
Bibliotheque.archives-  
nationales@culture.gouv.fr



## B.A.-BA POUR DÉBUTER

### AUX ARCHIVES NATIONALES

Lors de l'enquête de lectorat du début d'année, les abonnés ont exprimé le souhait de trouver des informations pratiques dans leur magazine. *Mémoire d'avenir* initie donc cette nouvelle rubrique pour tout savoir sur le fonctionnement des Archives nationales et la consultation de leurs fonds.

Par Marie Ranquet, conservatrice en chef du patrimoine au département de l'Exécutif-Législatif

#### Qui peut faire des recherches dans les archives ?

Tout le monde, sans condition de nationalité, d'âge ou de diplôme ! Même un mineur, à partir de 10 ans, à condition de présenter une autorisation écrite, une photocopie de la pièce d'identité de son tuteur légal et d'être accompagné d'un adulte.

#### Comment s'inscrire ?

Il suffit de venir sur place, dans la salle de lecture de Paris ou de Pierrefitte-sur-Seine, avec une pièce d'identité. L'accès est libre et gratuit.

#### Que trouve-t-on aux Archives nationales ?

Les archives de l'État central depuis le Moyen Âge, hormis celles du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du ministère des Armées et des ministères économiques et financiers. On y trouve également celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national.

À retenir : les archives des notaires parisiens et les archives publiques antérieures à 1789 sont conservées à Paris. Les archives publiques de 1789 à nos jours, ainsi que les archives privées se trouvent à Pierrefitte-sur-Seine.

#### Peut-on accéder à toutes les archives ?

En principe, oui, mais avec des exceptions. Certains documents ne sont pas librement accessibles :

- s'ils sont en **très mauvais état**, car les consulter contribuerait à aggraver leur dégradation ;
- s'ils sont **soumis à des délais prescrits par la loi**, afin de protéger les informations (par exemple, sur la vie privée des personnes mentionnées) ;
- quant aux archives privées, leur consultation peut être soumise à l'autorisation du donateur ou du déposant.

À noter : si un document n'est pas accessible, le lecteur peut demander une autorisation de consultation, appelée « dérogation ». Nombre de documents sont numérisés et accessibles en ligne, par la salle de lecture virtuelle (ces points feront l'objet d'un prochain éclairage dans cette rubrique).

### À savoir

La Révolution française est fondatrice pour les archives. Elle a instauré les grands principes, toujours d'actualité :

- le regroupement des archives de l'État central ;
- leur accès gratuit aux citoyens ;
- la mise en place d'un réseau archivistique national.

# LIRE, ÉCOUTER, VOIR



## À VOIR

### Des archives inattendues en vidéo

Tableau économique de 1758, violences conjugales et enfant rebelle au XVIII<sup>e</sup> siècle, souliers militaires de 1870, dessins anatomiques d'oreilles...

Les Archives conservent de nombreuses traces d'histoires personnelles ou collectives dans leurs fonds. La série documentaire *Histoire(s) d'archives* présente des documents ou des objets, parfois insolites ou (re)trouvés de manière fortuite lors d'une recherche. Ces histoires passionnantes relatent l'évolution de l'administration, de la société ou



© Archives nationales de France

des mœurs. Elles sont aussi une occasion de découvrir les lieux de conservation de ces archives.

► **Regarder  
les 7 épisodes**



## À VOIR

### Marc Bloch, l'esprit de l'Histoire



© DR

Depuis la panthéonisation de l'historien et résistant, le 23 juin dernier, le Centre des monuments nationaux consacre une exposition à Marc Bloch. Elle retrace son parcours à travers des photographies, des objets, des

livres et des documents prêtés, notamment, par les Archives nationales.

► **DATE** : jusqu'au 10 janvier 2027.

► **LIEU** : crypte du Panthéon - place du Panthéon - 75005 Paris.



## À LIRE

### Le fil de l'État

Nouvelle parution dans la collection digitale Actes des Archives nationales ! L'ouvrage *L'Industrie textile en France : une affaire d'État ? (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)* réunit les contributions au colloque qui a clôturé l'exposition *Made in France, une histoire du textile*, en 2025. Des manufactures royales aux politiques de reconversion territoriale, il retrace en trois temps la façon dont la puissance publique a façonné cette industrie majeure :

- construction et encadrement du secteur sous l'Ancien Régime ;
- innovation et structuration de la filière au XIX<sup>e</sup> siècle ;
- crises et reconversions aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

► **Accès libre sur OpenEdition Books**

